



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'ÉCOCENTRE DE SAINT-HYACINTHE SERA OUVERT LES VENDREDIS 24 JUIN ET 1^{ER} JUILLET 2022

Saint-Hyacinthe, le 31 mai 2022 – L'écocentre de Saint-Hyacinthe sera ouvert les vendredis 24 juin et 1^{er} juillet afin de mieux répondre aux besoins de la population en cette période d'achalandage important lié aux nombreux déménagements.

L'écocentre de Saint-Hyacinthe de la Régie est situé au 1880, rue Brouillette et il est accessible gratuitement sur preuve de résidence, aux citoyens des 25 municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, chaque vendredi, samedi et dimanche, de la mi-avril jusqu'à la fin du mois de novembre, de 8 h 30 à 16 h 30. De plus, celui situé à Acton Vale est également ouvert tous les samedis et dimanches durant cette même période, aux mêmes heures.

Les matières admissibles sont les

peintures, l'huile et les filtres à huile, les métaux, les pneus déjantés d'un diamètre inférieur à 112,5 cm (45 pouces), les résidus électriques, électroniques et informatiques, les vieux meubles, les résidus de bois et les débris de construction et de démolition. Pour une question de sécurité lors des opérations, seules les remorques de 4 x 8 pieds ou moins sont acceptées au site de Saint-Hyacinthe, alors qu'à Acton Vale, la configuration du site permet d'y accueillir les remorques de 5 X 10 ou moins de façon tout aussi sécuritaire pour les usagers.



Quant aux bureaux de la Régie, il est important de noter que ceux-ci seront fermés les vendredis 24 juin et 1^{er} juillet à l'occasion des deux congés. Cependant, les collectes de matières résiduelles prévues ces deux jours auront lieu conformément au calendrier régulier.

- 30 -

Source: Réjean Pion, directeur général

450 774-2350 www.riam.quebec